

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 26/10

Le VINGT-ET UN MARS de l'an deux mille vingt-six, à quinze heures, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de fêtes sous la présidence de Madame Véronique HAITCE ;

Etaient présents : *Mmes Mireille CAROLI, Patricia COGNET, Virginie CORMERAIS, Véronique HAÏTCE, Corinne LACOSTE, Marie LAZORTHES, Sandra MARFAING, Catherine REMIGY,*

MM Kevin AUBARET, Pierre BARRIE, Christian BERNIAC, Benoît COUTURIER, Arnaud HILLION, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Date de convocation : 17 mars 2026

Secrétaire de séance : Madame Corinne LACOSTE

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Objet : Election des adjoints

Madame le maire après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection des adjoints.

Elle propose la liste paritaire suivante :

1 – Corinne LACOSTE

2 – Christian BERNIAC

3 – Catherine REMIGY

Les élus procèdent au vote : la liste paritaire obtient 15 voix.

Madame le Maire procède à la désignation des adjoints, tels qu'inscrits ci-dessous :

- Madame Corinne LACOSTE a été proclamée 1^{ère} adjointe et a été immédiatement installée.
- Monsieur Christian BERNIAC a été proclamé 2^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.
- Madame Catherine REMIGY a été proclamée 3^{ème} adjointe et a été immédiatement installée.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 21 mars 2026.

Fait à Goyrans, le 21 mars 2026.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans